Catalogue Volaille 2021

MSD
Santé Animale

ENSEMBLE, Pour une **filière avicole française durable et diversifiée**

MSD Santé Animale,
1er partenaire mondial de la santé avicole*
40 ans d'innovation au service de l'aviculture
intervet + Schering-Plough → MSD Santé Animale
NEW
Nos nouveautés :
sphereon®
PROGRAMME HAPPY POULE
Des services d'excellence :
VISCON GROUP
RAPiD GENOMICS
X-OVO
Diagnostic Solutions

“
Être votre
Partenaire
technique
de référence
”

MSD Santé Animale est votre partenaire privilégié en aviculture :

Nous vous proposons la gamme la plus large en prévention vaccinale et mettons à votre disposition des services, du matériel et des équipes dédiées pour vous accompagner dans votre développement. Être un des leaders de la santé animale, c'est aussi disposer d'une R&D performante et innover chaque jour, pour vous proposer les solutions d'avenir en santé vétérinaire.

PARTIE 1

Vaccins

Vivants atténués

INNOVAX-ILT®	8
NNOVAX-ND-IBD®	9
NOBILIS® BI Ma5	10
NOBILIS® CAV P4	11
NOBILIS® GUMBORO 228 E	12
NOBILIS® GUMBORO D 78	13
NOBILIS® IB 4-91	14
NOBILIS® LARYNGO	15
NOBILIS® MA 5 + CLONE 30	16
NOBILIS® MG 6/85	17
NOBILIS® ND CLONE 30	18
NOBILIS® REO S 1133	19
NOBILIS® RHINO CV	20
NOBILIS® RISMAVAC	21
NOBILIS® RISMAVAC + CA 126	22
NOBILIS® IB PRIMO QX	23
PARACOX®-5	24
PARACOX®-8	25

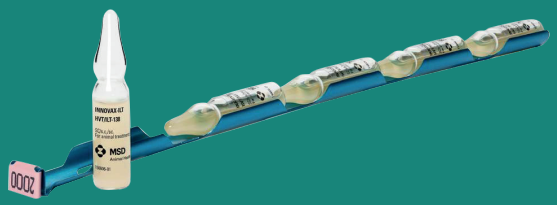

Laryngotrachéite
& Maladie de Marek

INNOVAX-ILT®
Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Herpès virus vivant du dindon recombinant (souche HVT/ILT-138) exprimant les glycoprotéines gD et gI du virus de la laryngotrachéite infectieuse

INDICATION

Immunisation active des poussins de 1 jour afin de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par l'infection par le virus de la laryngotrachéite infectieuse aviaire (ILT) et le virus de la maladie de Marek (MD).
Début de l'immunité : ILT : 4 semaines,
MD : 9 jours.
Durée de l'immunité : ILT : 60 semaines,
MD : toute la période à risque.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Une injection unique de 0,2 ml par poussin de 1 jour, par voie sous-cutanée au niveau du cou.

PRÉSENTATION

Ampoules de 2 000 doses.
Ampoules de 4 000 doses

Maladie de Newcastle
& Maladie de Gumboro
& Maladie de Marek

INNOVAX-ND-IBD®

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Herpès virus vivant du dindon recombinant à cellules associées (souche HVP360) exprimant la protéine de fusion du virus de la maladie de Newcastle et la protéine VP2 du virus de la maladie de la bursite infectieuse

INDICATION

Immunisation active des poussins de 1 jour ou des œufs embryonnés de 18-19 jours afin :

- de réduire la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Newcastle (ND),
- de prévenir la mortalité et de réduire les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de la bursite infectieuse (IBD),
- de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de Marek (MD).

Début de l'immunité : ND : 4 semaines d'âge, IBD : 3 semaines d'âge, MD : 9 jours.
Durée de l'immunité : ND : 8 semaines, IBD : 8 semaines, MD : toute la période à risque.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Sous-cutanée : une injection unique de 0,2 mL par poussin au niveau du cou.
In ovo : une injection unique de 0,05 mL par oeuf.

PRÉSENTATION

Ampoules de 2 000 doses.
Ampoules de 4 000 doses

Bronchite Infectieuse
NOBILIS® BI Ma5

Vaccin vivant atténué

sphereon®

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la bronchite infectieuse aviaire, souche Ma5

INDICATION

Immunisation active des poussins de 1 jour afin de réduire l'infection liée au virus de la bronchite infectieuse aviaire, type Massachusetts. Durée de l'immunité : 55 jours.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par animal :

› Par nébulisation

› Dans l'eau de boisson + 2 g/l poudre de lait

› Par voie intranasale / intra oculaire

Le volume utilisé pour chaque application dépend de l'équipement utilisé et de l'âge de l'animal à vacciner.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 gobelets de 1 000 doses
Boîte de 10 gobelets de 5 000 doses
Boîte de 10 gobelets de 10 000 doses

Anémie Infectieuse

NOBILIS® CAV P4

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Antigène vivant atténué du virus CAA, souche 26 P 4

INDICATION

Immunisation passive des poussins contre l'anémie infectieuse aviaire, par administration aux poulettes futures reproductrices.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Vacciner des oiseaux âgés de plus de 4 semaines, au plus tard 6 semaines avant l'entrée en ponte

Voies sous-cutanée ou intramusculaire :
Reconstituer le vaccin dans le solvant DILAVIA (200 ml pour 1000 doses).
1 dose de 0,2 ml par oiseau.

Transfixion alaire : Reconstituer le vaccin dans le solvant UNISOLVE (13 ml pour 1000 doses).

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 1000 doses

Maladie de Gumboro

NOBILIS® GUMBORO 228 E

Vaccin vivant atténué

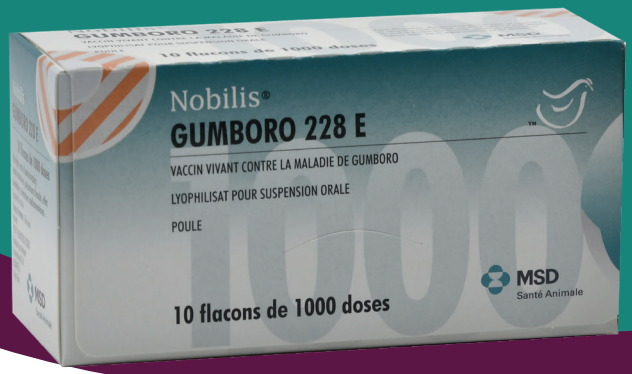

COMPOSITION

Virus vivant de la bursite infectieuse aviaire, souche 228 E

INDICATION

Dans les élevages contaminés par une souche hautement pathogène de la maladie de Gumboro : immunisation active en présence d'un taux moyen d'anticorps d'origine maternelle de 500 unités ELISA afin de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions de la bourse de Fabricius. L'immunité est mise en place en 14 jours. Durée d'immunité: 4 semaines post-vaccination.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par animal, dans l'eau de boisson à partir de l'âge de 10 jours.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Dans la mesure où la présence d'anticorps maternels est nécessaire mais peut interférer avec la prise vaccinale, l'âge optimal pour la vaccination doit être déterminé de manière à vacciner le jour où la moyenne du taux d'anticorps maternels chez les poussins est voisine de 500 unités ELISA.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 flacons de 1 000 doses
Boîte de 1 flacon de 2 500 doses
Boîte de 1 flacon de 5 000 doses

Maladie de Gumboro

NOBILIS® GUMBORO D 78

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la bursite infectieuse aviaire, souche D78

INDICATION

Chez les poulets de chair, les poules futures pondeuses et les poules futures reproductrices :

› Immunisation active contre la bursite infectieuse aviaire (Maladie de Gumboro).

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par voie orale, oculo-nasale ou par nébulisation

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

› La date de vaccination est fonction du taux d'anticorps maternels résiduels chez l'oiseau. Elle doit être évaluée par une sérologie à J1.

› Pour les poussins dépourvus d'anticorps maternels, la vaccination peut se faire dès l'âge de 1 jour.

› Pour les poussins présentant des anticorps maternels, les dates de vaccination conseillées sont les suivantes :

Poulets standards ou certifiés : 18 › 21 jours
Poulets label et poulettes : 22 › 28 jours.
Une deuxième vaccination à 6-8 jours d'intervalle est recommandée pour les animaux issus de reproducteurs à statut immunitaire hétérogène.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 flacons de 1 000 doses
Boîte de 1 flacon de 5 000 doses
Boîte de 1 flacon de 10 000 doses

Bronchite Infectieuse

NOBILIS® IB 4-91

Vaccin vivant atténué

sphereon®

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la bronchite infectieuse aviaire, souche variante 4-91

INDICATION

Immunisation active contre les signes respiratoires de la bronchite infectieuse causée par la souche variante 4-91 chez l'espèce poule.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par animal à administrer par nébulisation, eau de boisson ou administration intranasale/oculaire.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

- **Poulet de chair :** Le vaccin peut être administré à des poulets de 1 jour et plus par nébulisation ou par administration intranasale/oculaire. Le vaccin peut être administré à des poulets de 7 jours et plus, dans l'eau de boisson.
- **Futures pondeuses et reproductrices :** Le vaccin peut être administré aux futures pondeuses et reproductrices à partir de l'âge de 1 jour par voie intranasale/oculaire ou par nébulisation. Le vaccin peut être administré à des poulets/poulettes de 7 jours et plus, dans l'eau de boisson. Pour une immunité prolongée, les poulets/poulettes devraient être revacciné(e)s toutes les 6 semaines après la première administration.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 gobelets de 1 000 doses
Boîte de 10 gobelets de 5 000 doses
Boîte de 10 gobelets de 10 000 doses

Laryngotrachéite

NOBILIS® LARYNGO

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la laryngotrachéite infectieuse aviaire, souche Serva

INDICATION

Chez les poules :

› Immunisation active contre la laryngotrachéite infectieuse aviaire.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par voie oculaire ou nasale

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Entre 4 et 6 semaines d'âge : 1 goutte par oiseau en instillation oculaire ou nasale administrée avec le compte-gouttes adaptable.
Rappel éventuel entre 14 et 16 semaines d'âge.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 1000 doses
Boîte de 10 flacons de 2500 doses

Bronchite Infectieuse
& Maladie de Newcastle

NOBILIS® MA 5 + CLONE 30

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Virus vivant de la bronchite infectieuse, souche Ma5, virus vivant de la maladie de Newcastle, souche Clone 30

INDICATION

Chez les poulets de chair, les futurs reproducteurs et les futures pondeuses :

› Immunisation active afin de réduire l'infection liée à la bronchite infectieuse et à la maladie de Newcastle.La durée d'immunité est de 5 semaines.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Une dose par oiseau à 1 jour d'âge par nébulisation ou par voie oculo-nasale.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 flacons de 1000 doses
Boîte de 10 flacons de 2500 doses

Mycoplasmose

NOBILIS® MG 6/85

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Mycoplasma gallisepticum, souche MG 6/85 vivante atténuée

INDICATION

Immunisation active des futures poules pondeuses afin de réduire les lésions d'aérosacculite et de trachéite provoquées par *Mycoplasma gallisepticum*. L'immunité se développe dans les quatre semaines après la vaccination. Durée d'immunité : 24 semaines

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Après reconstitution, administrer une dose de vaccin par nébulisation (fine pulvérisation) aux poules (futures pondeuses) à partir de l'âge de 6 semaines.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 1000 doses
Boîte de 1 flacon de 2000 doses

Maladie de Newcastle

NOBILIS® ND CLONE 30

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la maladie de Newcastle, souche Clone 30

INDICATION

Chez les poules et les dindes :
› Immunisation active contre la maladie de Newcastle.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose par oiseau à administrer par nébulisation, par voie oculaire ou nasale ou par voie orale

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

› Poulets de chair, dindonneaux : vaccination entre J10 et J15.
› Poulets labels et chapons : vaccination entre J17 et J20.
› Futurs reproducteurs et futures pondeuses (poules et dindes) :
  - Primovaccination entre J10 et J15
  - Rappel vers la 8ème semaine.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 flacons de 1000 doses
Boîte de 10 flacons de 2500 doses

Réovirose

NOBILIS® REO S 1133

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Réovirus atténué souche S 1133

INDICATION

Prévention de la ténosynovite aviaire et des affections à réovirus aviaire par :

› Immunisation active des poussins.

› Immunisation active des poules futures reproductrices et futures pondeuses afin d'induire une immunisation passive des poussins

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer 0,2 ml par animal par voie intramusculaire ou sous-cutanée

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

› **Poussins :**
Entre J5* et J15** (selon le statut immunitaire des reproductrices), injection d'une dose de 0,2 mL de NOBILIS REO S 1133.
* La vaccination à J1 peut être pratiquée aux couvoirs, uniquement sur des poussins qui ne sont pas vaccinés contre la maladie de Marek.
** Sur des poussins issus de reproductrices hyperimmunisées, l'injection de vaccin vivant pourra se faire entre J10 et J15

› **Poules futures pondeuses et futures reproductrices :**
Entre la 7ème et 10ème semaine d'âge : primovaccination par injection d'une dose de 0,2 mL du vaccin NOBILIS REO S 1133.
Entre la 16ème et 20ème semaine, un rappel avec un vaccin inactivé est nécessaire.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 flacons de 1000 doses

RTI/SIGT
NOBILIS® RHINO CV
Vaccin vivant atténué

COMPOSITION
Virus atténué de la rhinotrachéite aviaire (pneumovirus aviaire), souche 11/94

INDICATION
› Chez les poulets de chair, les poules futures pondeuses et les poules futures reproductrices à partir de l'âge de 1 jour :
Immunisation active en vue de réduire la fréquence et la sévérité des signes cliniques dus à l'infection par le virus de la rhinotrachéite aviaire (pneumovirus avaire).
Début de l'immunité : 3 semaines.
Durée de l'immunité : 16 semaines après la vaccination.

› Poules futures pondeuses et poules futures reproductrices :
Une primovaccination avec Nobilis Rhino CV, suivie d'une seconde vaccination, avant le début de ponte, avec un vaccin inactivé contenant le virus de la rhinotrachéite aviaire, souche But 1#8544, permet de réduire les signes cliniques incluant la chute de ponte dus à l'infection par le virus vivant de la rhinotrachéite aviaire. Cette immunité protectrice est maintenue durant la période normale de ponte.

ADMINISTRATION POSOLOGIE
Une dose par oiseau, à partir de 1 jour d'âge, à administrer par nébulisation, par voie oculaire ou nasale.

PRÉSENTATION
Boîte de 1 flacon de 5000 doses
Boîte de 10 flacons de 1000 doses
Boîte de 1 flacon de 2500 doses

Maladie de Marek

NOBILIS® RISMAVAC

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Virus vivant de la maladie de Marek, souche CVI988

INDICATION

Chez le poussin de 1 jour :
› immunisation active contre la maladie de Marek.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Chez le poussin de 1 jour, 1 dose de vaccin de 0,2 ml, administrée par voie intramusculaire dans un des muscles de la patte ou par voie sous-cutanée dans le cou.

PRÉSENTATION

Ampoules de 1 000 doses
Ampoules de 2 000 doses

Maladie de Marek
NOBILIS® RISMAVAC +CA 126

Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Herpèsvirus du dindon vivant, souche FC-126,
Herpèsvirus des gallinacés 2 vivant, souche CVI-988

INDICATION

Sur l'œuf embryonné de 18 jours ou chez les poussins de 1 jour :

› immunisation active contre les souches classées très virulentes du virus de la maladie de Marek (vv-MDV). Après vaccination in-ovo ou vaccination à 1 jour d'âge, le délai de mise en place de l'immunité est de 5 jours.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose de 0,05 mL ou de 0,1 mL par oiseau, administré dans l'œuf de 18 jours ou une dose de 0,2 mL par voie intramusculaire au niveau de la cuisse ou par voie sous-cutanée au niveau du cou chez le poussin de 1 jour.

PRÉSENTATION

Ampoules de 1 000 doses
Ampoules de 2 000 doses

Bronchite Infectieuse

NOBILIS® IB PRIMO QX

Vaccin vivant atténué

sphereon®

COMPOSITION

Virus vivant atténué de la bronchite infectieuse aviaire, souche D388

INDICATION

Immunisation active des poulets afin de réduire les signes respiratoires de la bronchite infectieuse aviaire causée par les variants QX-like du virus de la bronchite infectieuse (IBV). Début de l'immunité : 3 semaines. Durée de l'immunité : 8 semaines.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Après reconstitution, administrer 1 dose de vaccin aux poulets à partir de 1 jour d'âge ou plus, par nébulisation ou par voie oculonasale.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Administration par nébulisation ou par voie oculonasale. Les gobelets peuvent contenir 300 à 400 billes selon les posologies requises et les rendements de production. Ne pas utiliser le produit si le contenu est brunâtre et colle au récipient, car cela indique une violation de l'intégrité du récipient. Reconstituer le lyophilisat immédiatement et entièrement après ouverture du gobelet.

PRÉSENTATION

Boîte de 10 gobelets de 1000 doses
Boîte de 10 gobelets de 5000 doses
Boîte de 10 gobelets de 1000 doses

Coccidiose
PARACOX®-5
Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Oocytes sporulés dérivés de cinq lignées précoces de coccidies (nombre d'oocystes par dose de 0.004 ml) :

Eimeria acervulina HP ..... 500 › 650
Eimeria maxima CP ..... 200 › 260
Eimeria maxima MFP ..... 100 › 130
Eimeria mitis HP ..... 1000 › 1300
Eimeria tenella HP ..... 500 › 650

INDICATION

› **Pulvérisation sur l'aliment, pulvérisation au couvoir sans solvant ou dans l'eau de boisson :**
Immunisation active des poussins afin de réduire l'infection et les signes cliniques de coccidiose dus à *Eimeria acervulina, E. maxima, E. mitis et E. tenella.*
Début de l'immunité : commence à se développer 14 jours après la vaccination.
Durée de l'immunité : au moins 40 jours après la vaccination.

› **Pulvérisation au couvoir avec solvant :**
Immunisation active des poussins contre les coccidioses provoquées par *Eimeria acervulina, E. maxima, E. mitis et E. tenella* :
› afin de réduire l'excrétion des oocystes pour *E. acervulina, E. maxima et E. tenella.*
› afin de réduire la perte de gain de poids pour *E. acervulina, E. mitis et E. tenella.*
Début de l'immunité : 21 jours après vaccination.
Durée de l'immunité : 10 semaines.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administration d'une dose unique de vaccin aux poussins âgés de 1 jour soit par pulvérisation sur l'aliment, soit par pulvérisation au couvoir, ou aux poussins âgés de 3 jours par addition dans l'eau de boisson.

PRÉSENTATION

Boîte de 5 flacons (de 4 ml) de 1000 doses
Boîte de 5 flacons (de 20 ml) de 5000 doses

Coccidiose
PARACOX®-8
Vaccin vivant atténué

COMPOSITION

Oocystes sporulés vivants dérivés de huit lignes précoces de coccidies (nombre d'oocystes par dose de 0.1 ml) :

Eimeria acervulina HP	500
Eimeria brunetti HP	100
Eimeria maxima CP	200
Eimeria maxima MFP	100
Eimeria mitis HP	1000
Eimeria necatrix HP	500
Eimeria praecox HP	100
Eimeria tenella HP	500

INDICATION

Eau de boisson

Chez les poussins âgés de 5 à 9 jours, destinés à vivre plus de 10 semaines (reproducteurs, poulettes/pondeuses, poulets label, ...) :

› Immunisation active contre les coccidioses provoquées par *E. acervulina, E. brunetti, E. maxima, E. mitis, E. necatrix, E. praecox et E. tenella.*

Pulvérisation au couvoir

› Immunisation active des poussins contre les coccidioses provoquées par *Eimeria acervulina, E. brunetti, E. maxima, E.mitis, E. necatrix, E. praecox et E. tenella :*

› afin de réduire l'infection (excrétion des oocystes) avec une mise en place de l'immunité de 21 jours pour toutes les souches, excepté *E. mitis* ;

› afin de réduire la perte de poids avec une mise en place de l'immunité de 21 jours pour toutes les souches, excepté *E. maxima.*

Durée de l'immunité : au moins 10 semaines pour toutes les souches.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administration orale aux poussins âgés de 1 jour par pulvérisation au couvoir, ou administration dans l'eau de boisson, entre 5 et 9 jours d'âge.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 sachet de 1000 doses
Boîte de 1 sachet de 5000 doses

PARTIE 2

Vaccins *Inactivés*

NOBILIS® EDS 28
NOBILIS® GUMBORO INAC 29
NOBILIS® NEWCAVAC 30
NOBILIS® PARAMYXO P201 31
NOBILIS® REO INAC 32
NOBILIS® RT PONTE 33
NOBILIS® RT REPRO 34
NOBILIS® SALENVAC T 35
NOBILIS® IB MULTI + ND + EDS 36

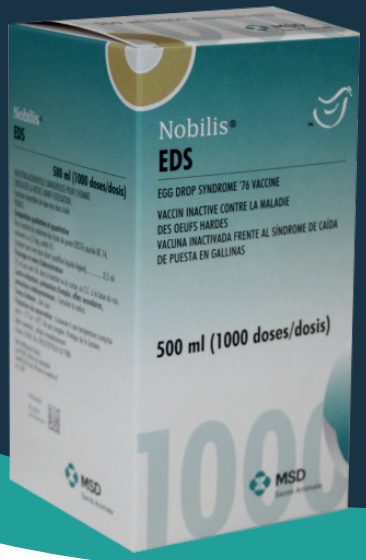

Syndrôme chute de ponte

NOBILIS® EDS

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Virus inactivé du syndrome de chute de ponte EDS 76, souche BC 14

INDICATION

Chez les poules futures reproductrices et futures pondeuses :

› Immunisation active contre l'infection par le virus du syndrome de chute de ponte EDS 76.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 ml par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse, ou sous-cutanée, dans la partie inférieure du cou.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Vaccination à partir de la 16e semaine environ, au moins trois semaines avant l'entrée en ponte.
En cas de mue, un rappel est nécessaire

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 1000 doses

Maladie de Gumboro
NOBILIS® GUMBORO INAC

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Virus de la bursite infectieuse aviaire inactivé, souche D78

INDICATION

Chez les poules futures pondeuses et futures reproductrices :

› Immunisation active contre la maladie de Gumboro.
› Immunisation active en vue d'induire une immunisation passive des poussins.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer à chaque animal une 1 dose de 0,5 ml par voie intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse, ou par voie sous-cutanée à la base du cou.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Une injection à partir de 16 semaines d'âge au moins 3 semaines avant l'entrée en ponte. Pour une protection optimale, il est nécessaire de réaliser une primovaccination avec un vaccin vivant (NOBILIS® D78). En cas de mue, un rappel est nécessaire

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon PET de 1000 doses

Maladie de Newcastle

NOBILIS® NEWCAVAC

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Virus de la maladie de Newcastle inactivé, souche Clone 30

INDICATION

Chez les poules et les dindes reproductrices, les poules pondeuses, les poulets et les dindes de chair :
› Immunisation active contre la maladie de Newcastle.
› Immunisation passive des poussins nés de mères vaccinées.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 ml par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse ou par voie sous-cutanée dans la partie inférieure du cou.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Une injection à partir de 16 semaines d'âge, au moins 3 semaines avant l'entrée en ponte.
Pour une protection optimale, il est nécessaire de réaliser une primo-vaccination avec un vaccin vivant (NOBILIS ND CLONE 30).
En cas de mue, un rappel est nécessaire.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon PET de 1000 doses

Virus PPMV-1

NOBILIS® PARAMYXO P201

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Virus Paramyxo inactivé du Pigeon de type 1 (PPMV-1), souche P201

INDICATION

Chez les pigeons : immunisation active afin de réduire les signes cliniques dus à l'infection par le virus PPMV-1. Début de l'immunité : 4 semaines après la première vaccination Durée d'immunité: 1 an

ADMINISTRATION POSOLOGIE

1 dose de 0,25 ml par animal, par voie sous cutanée, dans la partie inférieure du cou (nuque).

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Les oiseaux peuvent être vaccinés à partir de l'âge de 5 semaines.
Un rappel annuel de vaccination est recommandé.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 20 ml (80 doses)
Boîte de 1 flacon de 50 ml (200 doses)

Réovirose

NOBILIS® REO INAC

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Réovirus inactivés souches 1733 et 2408

INDICATION

Chez les poules futures pondeuses et futures reproductrices :

› Immunisation active contre la réovirose aviaire afin d'induire une immunisation passive des poussins.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 ml par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse, ou sous-cutanée, à la base du cou.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Afin d'obtenir des résultats optimaux, une primovaccination avec un vaccin vivant est nécessaire. Vaccination entre la 16e semaine et la 20e semaine, au moins quatre semaines avant l'entrée en ponte. En cas de mue, un rappel est nécessaire.

PRÉSENTATION

Boite de 1 flacon PET de 1000 doses

RTI/SIGT

& Syndrôme chute de ponte
& Bronchite Infectieuse
& Maladie de Newcastle

NOBILIS® RT PONTE

Vaccin inactivé adjuvé*

COMPOSITION

Virus inactivé de la bronchite infectieuse, souche M41 et souche 249 G, virus inactivé de la rhinotrachéite de la dinde, souche BUT 1#8544 (sous groupe A), virus inactivé du Syndrome de Chute de Ponte (EDS 76), souche BC 14, virus de la maladie de Newcastle, souche clone 30

INDICATION

Chez les poules (futures reproductrices et futures pondeuses) :

- Immunisation active pour :
  - réduire l'infection et prévenir la chute de ponte causée par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachusetts ;
  - réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le sérotype souche D274/D207 du virus de la Bronchite Infectieuse ;
  - réduire l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle ;
  - prévenir les signes respiratoires et réduire la chute de ponte et les défauts de coquille dus au virus de la Rhinotrachéite Aviaire (pneumovirus aviaire) ;
  - réduire la chute de ponte et les défauts de coquille dus au virus Syndrome Chute de Ponte (EDS 76).

Début de l'immunité : 4 semaines après la vaccination.
Durée de l'immunité : une période de ponte.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Chaque oiseau doit recevoir 0,5 ml de vaccin par voie intramusculaire dans la cuisse ou dans le muscle du bréchet.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Le médicament doit être administré à des oiseaux âgés d'environ 14-20 semaines, au plus tard 4 semaines avant l'entrée en ponte.
Dans le cas d'une primovaccination avec des vaccins vivants contre la Bronchite Infectieuse, la Rhinotrachéite Aviaire et la maladie de Newcastle, le médicament devra être administré au moins 4 semaines après l'administration des vaccins vivants.

PRÉSENTATION

Flacon de 500 ml de 1000 doses

* la valence Newcastle n'est pas un inactivé

RTI/SIGT

& Bronchite Infectieuse
& Maladie de Gumboro
& Maladie de Newcastle

NOBILIS® RT REPRO

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Virus inactivé de la Bronchite Infectieuse, souche M41 (Massachusetts). Virus inactivé de la Bronchite Infectieuse, souche 249 G (sérotypes D274/D207).
Virus inactivé de la Rhinotrachéite de la Dinde, souche BUT 1#8544 (sous groupe A). Virus inactivé de la Bursite Infectieuse, souche Gumboro D78.
Virus inactivé de la maladie de Newcastle, souche ND Clone 30

INDICATION

Immunisation active des poules reproductrices pour :

- réduction de l'infection et prévention de la chute de ponte causées par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachusetts,
- réduction de la chute de ponte et des défauts de coquille causés par le virus de la Bronchite Infectieuse souche D274/D20,
- réduction de l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle,
- prévention des signes respiratoires, réduction de la chute de ponte et des défauts de coquille causés par le virus de la Rhinotrachéite Aviaire,
- immunisation passive des poussins issus de reproducteurs vaccinés contre la maladie de Gumboro (pendant au moins les quatre premières semaines de vie).

Début de l'immunité : quatre semaines après la vaccination, pour le virus de la Bronchite Infectieuse, le virus de la maladie de Newcastle et le virus de la Rhinotrachéite Aviaire.

La durée de l'immunité est une période de ponte.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Une dose de 0,5 ml par animal, par voie intramusculaire dans la cuisse ou les muscles du bréchet, à des oiseaux âgés de 14-20 semaines mais pas au-delà de 4 semaines avant la date d'entrée en ponte prévue.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Dans le cas où des vaccins vivants sont utilisés en primovaccination contre la Bronchite Infectieuse, la Rhinotrachéite, la maladie de Newcastle et la maladie de Gumboro, le médicament doit être injecté au moins 4 semaines après l'administration des vaccins vivants.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 1000 doses

Salmonellose

NOBILIS® SALENVAC T

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Corps cellulaires de *Salmonella enteritidis* PT 4 inactivés. Corps cellulaires de *Salmonella typhimurium* DT104 inactivés

INDICATION

Immunisation active des poules et immunisation passive de la descendance afin de réduire la colonisation du caecum et l'excrétion fécale de *S. enteritidis* et *S. typhimurium*.

Immunité active :
Début de l'immunité : 4 semaines après la seconde administration.
Durée de l'immunité : jusqu'à approximativement 56-60 semaines d'âge pour les oiseaux vaccinés à 12 et 16 semaines.
Indications mineures : exceptionnellement, les poussins à partir de 1 jour d'âge peuvent être vaccinés afin de les protéger contre une infection précoce dans l'élevage (épisode récent de salmonellose ou pression d'infection élevée sur le site).
Début de l'immunité : 4 semaines après la seconde administration.

Immunité passive :
Début de l'immunité : dès la naissance.
Durée de l'immunité : au moins jusqu'à 14 jours après l'éclosion.
L'immunité passive est transmise dès 4 semaines après la seconde administration jusqu'à 59 semaines d'âge des reproductrices.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administration par voie intramusculaire d'une dose de 0,5 ml.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

› Immunisation active des poules pondeuses et reproductrices :
- Deux vaccinations, à 4 semaines d'intervalle doivent être pratiquées.
- La vaccination est recommandée à l'âge de 12 et 16 semaines.

› Vaccination d'urgence (recommandée dans des environnements épidémiologiquement à haut risque) :
- Administration par voie intramusculaire d'une dose de 0,1 ml chez les poussins âgés de 1 jour.
- Après un intervalle de 4 semaines, une injection d'une dose de 0,5 ml à titre de vaccination de rappel devra être pratiquée.

› Immunisation passive de la descendance des poules reproductrices :
- Deux vaccinations, à 4 semaines d'intervalle au moins doivent être pratiquées.
- La première vaccination est recommandée à partir de l'âge de 6-12 semaines et la seconde vaccination à l'âge de 13-16 semaines.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon de 500 ml

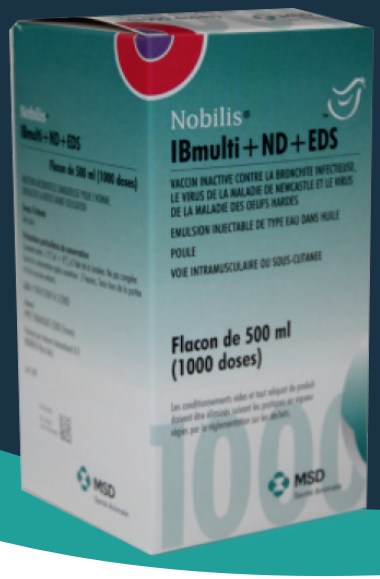

Bronchite Infectieuse
& Syndrôme chute de ponte
& maladie de Newcastle

NOBILIS® IB MULTI + ND + EDS

Vaccin inactivé adjuvé

COMPOSITION

Antigène B.I. souche M 41, antigène B.I. souche 249 G, virus inactivé de la maladie des oeufs hardés, souche BC 14, virus Newcastle, souche Clone 30 inactivé

INDICATION

Immunisation active des poules futures reproductrices et futures pondeuses en vue de :

- réduire l'infection et prévenir la chute de ponte causées par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachussetts ;
- réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le virus de la Bronchite Infectieuse sérotype D207/D274 ;
- réduire l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle ;
- protéger contre la chute de ponte causée par le virus EDS.

Début de l'immunité : 4 semaines après la vaccination.
Durée de l'immunité : une période de ponte.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 ml par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse, ou sous-cutanée, dans la partie inférieure du cou.

SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE

Le vaccin peut être administré à des oiseaux âgés d'environ 14-20 semaines mais pas au-delà de 4 semaines avant la date d'entrée en ponte prévue.
Dans le cas d'une primovaccination avec des vaccins vivants contre la Bronchite Infectieuse et la maladie de Newcastle, la spécialité devra être administrée au moins 4 semaines après l'administration des vaccins vivants.

PRÉSENTATION

Boîte de 1 flacon PET de 1000 doses

PARTIE 3

Anti-Parasitaires

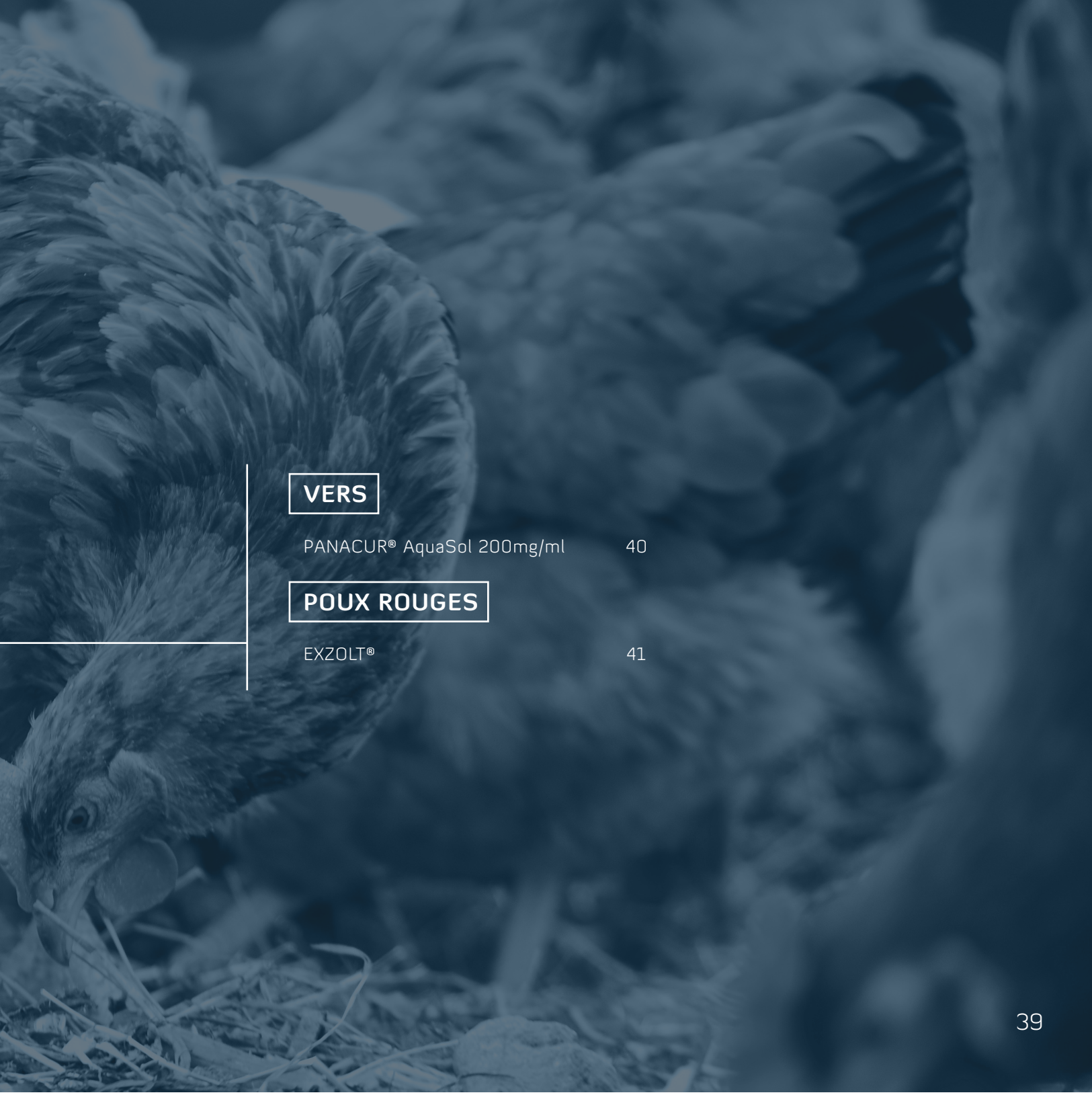

VERS

PANACUR® AquaSol 200mg/ml 40

POUX ROUGES

EXZOLT® 41

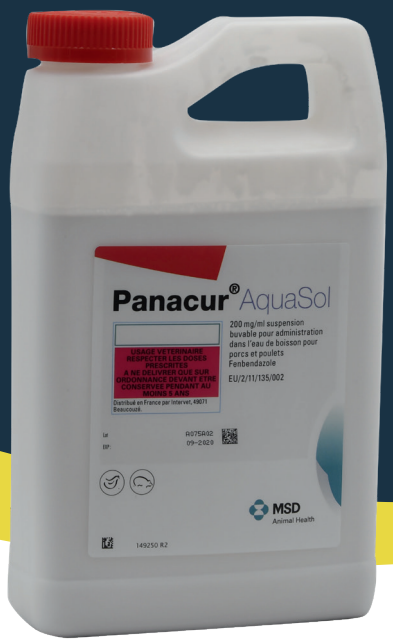

Vers
PANACUR® AquaSol 200 mg/ml
Antiparasitaire

COMPOSITION
Fenbendazole 200 mg/ml

INDICATION
Traitement des nématodes gastro-intestinaux chez les poulets infectés par :

› *Ascaridia galli* (stades adultes et L5)
› *Heterakis gallinarum* (stades adultes et L5)
› *Capillaria spp.* (stades adultes et L5).

ADMINISTRATION POSOLOGIE
Utilisation dans l'eau de boisson.

Afin d'administrer la dose adéquate, estimer aussi précisément que possible le poids de l'animal et vérifier le calibrage du dispositif d'administration.

Avant de permettre aux animaux l'accès à l'eau médicamentée, le système de distribution d'eau doit être si possible purgé, et rincé avec l'eau médicamentée afin de permettre un dosage précis. Il peut être nécessaire de répéter cette opération pour chaque jour de la durée du traitement.

› *Ascaridia galli* et *Heterakis gallinarum* : 1 mg de fenbendazole par kg de poids vif et par jour (soit 0,005 ml de Panacur AquaSol) pendant 5 jours consécutifs.

› *Capillaria spp* : 2 mg de fenbendazole par kg de poids vif et par jour (soit 0,01 ml de Panacur AquaSol) pendant 5 jours consécutifs.

TEMPS D'ATTENTE:
› Viande et abats :
6 jours (à la dose de 1 mg FBZ/kg)
9 jours (à la dose de 2 mg FBZ/kg)

› Œufs : zéro jour

PRÉSENTATION
Bidon de 1 litre

Poux rouges
EXZOLT®

Antiparasitaire

COMPOSITION

Fluralaner 10 mg/ml

INDICATION

Traitement de l'infestation par les poux rouges des volailles (*Dermanyssus gallinae*) chez les poulettes, les reproducteurs et les poules pondeuses.

ADMINISTRATION POSOLOGIE

Pour administration dans l'eau de boisson:

0,5 mg de fluralaner par kg de poids vif (soit 0,05 ml de solution), administrée deux fois à 7 jours d'intervalle

TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 14 jours.
Oeufs : zéro jour

PRÉSENTATION

Flacon de 50mL
Bidon de 1 litre
Bidon de 4 litres

Mentions Légales

INNOVAX-ILT. Suspension et solvant pour suspension injectable. **Composition :** chaque dose (0,2 ml) de vaccin reconstitué contient : substance active : herpès virus vivant du dindon recombinant (souche HVT/ILT-138) exprimant les glycoprotéines gD et gI du virus de la laryngotrachéite infectieuse : $10^{3.1}$ – $10^{4.1}$ UFP[1]. UFP : Unités Formant Plage. **Espèce cible :** poulets. **Indication(s) :** immunisation active des poussins de 1 jour afin de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par l'infection par le virus de la laryngotrachéite infectieuse aviaire (ILT) et le virus de la maladie de Marek (MD). **Contre-indication(s) :** aucune. **Effets indésirables :** aucun connu. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

Innovax-ND-IBD, suspension et solvant pour suspension injectable pour poulets. **Composition :** Chaque dose de vaccin reconstitué (0,2 mL pour administration par voie sous-cutanée ou 0,05 mL pour administration par voie *in ovo*) contient : Herpès virus vivant du dindon recombinant à cellules associées (souche HVP360) exprimant la protéine de fusion du virus de la maladie de Newcastle et la protéine VP2 du virus de la maladie de la bursite infectieuse : $10^{3.3}$ – $10^{4.6}$ UFP[1]-[1] UFP : Unités Formant Plage. **Espèces cibles :** Poules : poussins de 1 jour et œufs embryonnés de poules. **Indications :** Immunisation active des poussins de 1 jour ou des œufs embryonnés de 18-19 jours afin : - de réduire la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Newcastle (ND), - de prévenir la mortalité et de réduire les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de la bursite infectieuse (IBD), - de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions causés par le virus de la maladie de Marek (MD). Début de l'immunité : ND : 4 semaines d'âge, IBD : 3 semaines d'âge, MD : 9 jours. Durée de l'immunité : ND : 8 semaines, IBD : 8 semaines, MD : toute la période à risque. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** aucun connu. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservé pendant au moins 5 ans.** Titulaire : Intervet International BV, Boxmeer, Pays-Bas. Distribué par Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France

NOBILIS® BI MA5. Lyophilisat pour suspension. **Composition :** un ml contient : virus vivant de la bronchite infectieuse aviaire, souche Ma5 ≥ 3,5 $\log_{10}$ DIO_{50}*. * 50% dose infectant l'œuf. **Espèces cibles :** poules. **Indications :** immunisation active des poussins de 1 jour afin de réduire l'infection liée au virus de la bronchite infectieuse aviaire, type Massachusetts. Mise en place de l'immunité : la mise en place de l'immunité n'a pas été étudiée. Durée de l'immunité : 55 jours. **Contre-indications :** ne pas administrer pendant la ponte. **Effets indésirables :** la vaccination avec le médicament peut provoquer une légère trachéite transitoire et de légers tremblements pendant les premières semaines après la vaccination. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans**. Liste dérogatoire production avicole. Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

NOBILIS® CAV P4. Lyophilisat et solvant pour suspension injectable. **Composition :** *lyophilisat* : une dose contient : antigène vivant atténué du virus CAA souche 26 P 4 ≥ 3,0 $\log_{10}$ $DICC_{50}$* (Dose Infectant 50% des Cultures Cellulaires). *Solvant DILAVIA* : un ml contient : acétate de dl-Ă-tocophérol 75,00 mg. *Solvant UNISOLVE* : un ml contient : saccharose 20,00 mg. **Indications :** immunisation passive des poussins contre l'anémie infectieuse aviaire, par administration aux poulettes futures reproductrices. **Contre-indications :** ne pas utiliser pendant la ponte. **Effets indésirables :** non connus. **Temps d'attente :** zéro jour. **Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 Beaucouzé Cedex, France.

NOBILIS® EDS. Emulsion injectable (eau dans l'huile). **Composition :** virus inactivé du syndrome de chute de ponte EDS76, souche BC14 ≥ 6,5 log2 unités H.I. (inhibition de l'hémagglutination) ou contenant ≥ 50 unités DP50 (dose protectrice 50%), paraffine liquide légère 215 mg, excipient QSP 1 dose de 0,5 ml. **Indications :** chez les poules futures reproductrices et futures pondeuses : immunisation active contre l'infection par le virus du syndrome de chute de ponte EDS 76. **Effets indésirables :** léger œdème transitoire au point d'injection pouvant persister pendant quelques semaines. Une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée dans ce cas. **Temps d'attente :** zéro jour. **Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 beaucouzé CEDEX — France.

NOBILIS® GUMBORO 228 E. Lyophilisat pour suspension orale. **Composition :** une dose contient : virus vivant de la bursite infectieuse aviaire, souche 228 E ³ 10^2 DIO_{50} ≤ 10^3 DIO_{50}. **Indications :** poulets de chair, poulettes futures pondeuses, poulettes futures reproductrices à partir de 10 jours d'âge. Dans les élevages contaminés par une souche hautement pathogène de la maladie de Gumboro : immunisation active en présence d'un taux moyen d'anticorps d'origine maternelle de 500 unités ELISA afin de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions de la bourse de Fabricius. L'immunité est mise en place en 14 jours. La durée d'immunité est de 4 semaines post-vaccination. **Contre-indications :** ne pas vacciner les animaux

non porteurs à la naissance d'anticorps d'origine maternelle. Ne pas vacciner durant la période de ponte. **Effets indésirables :** chez les animaux non porteurs d'anticorps et vaccinés par voie oculaire à 7 jours, on observe une déplétion lymphocytaire de la bourse de Fabricius maximale 7 jours post-vaccination (80-100% de déplétion lymphocytaire). La déplétion lymphocytaire régresse au cours du temps et à 28 jours post-vaccination, elle est moyenne de 20 à 40% avec des valeurs pouvant atteindre 80-100% chez un nombre limité d'animaux. Chez les animaux porteurs d'anticorps d'origine maternelle et vaccinés par voie oculaire à 7 jours, on observe une déplétion lymphocytaire de la bourse de Fabricius maximale 3 jours post-vaccination (avec un maximum de 80-100% de déplétion lymphocytaire pour certains animaux). A 28 jours, on observe une repopulation notable de la bourse de Fabricius, la déplétion lymphocytaire n'étant plus que de 0-20 % en moyenne, avec des valeurs pouvant atteindre 20-40% chez un nombre limité d'animaux. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

NOBILIS® GUMBORO D 78. Lyophilisat pour suspension oculo-nasale, orale ou pour nébulisation. **Composition :** Virus vivant de la Maladie de Gumboro souche D 78 $\geq 10^4$ $DICT_{50}$*. Excipient q.s.p. 1 dose de 1 ml (* $DICT_{50}$: Dose Infectant 50% des Cultures Tissulaires). **Indications :** chez les poulets de chairs, les poules futures pondeuses et les poules futures reproductrices : immunisation active contre la bursite infectieuse aviaire (Maladie de Gumboro). **Contre-indications :** non connues. **Effets indésirables :** aucun. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Accessible aux groupements agréés pour la production avicole. Intervet - 49071 BEAUCOUZE Cedex, France.

NOBILIS® GUMBORO INAC. Emulsion injectable de type eau dans l'huile. **Composition :** Virus de la bursite infectieuse aviaire inactivé, souche D78, induisant au moins 12,5 log_2 unités VN (unités vironeutralisantes), paraffine légère liquide 215 mg, excipient QSP 0,5 ml. **Indications :** Chez les poules futures pondeuses et futures reproductrices : immunisation active contre la maladie de Gumboro, immunisation active en vue d'induire une immunisation passive des poussins. **Contre-indications :** non connues. **Effets indésirables :** léger œdème transitoire au point d'injection pendant plusieurs semaines. Dans ce cas, une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée. Utilisation en cas de ponte : **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Liste dérogatoire production avicole. Intervet — 49071 BEAUCOUZE CEDEX — France.

NOBILIS® IB 4-91. Lyophilisat pour suspension pour l'espèce poule. **Composition :** chaque dose de vaccin contient : virus vivant atténué de la bronchite infectieuse aviaire, souche variante 4-91 : $\geq 3,6$ log_{10} DIE_{50}. (DIE_{50} : 50% Dose Infectant l'Embryon : titre viral requis pour produire une infection chez 50 % des embryons inoculés). **Espèces cibles :** poule. **Indications :** immunisation active contre les signes respiratoires de la Bronchite Infectieuse causée par la souche variante 4-91 chez l'espèce Poule. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** <u>études de laboratoire et essais terrain</u> : la vaccination avec Nobilis® IB 4-91 peut très fréquemment provoquer des signes respiratoires légers de la maladie qui peuvent persister pendant quelques jours en fonction de l'état de santé et de condition des poulets. <u>Pharmacovigilance</u> : des signes respiratoires légers de la maladie ont été rapportés dans de très rares cas. La fréquence des effets indésirables est définie comme suit : - très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités) ; - fréquent : entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités) ; - peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 traités) ; - rare (entre 1 et 10 animaux traités sur 10 000 animaux traités) ; - très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés). **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet —49071 Beaucouzé Cedex, France.

NOBILIS® Ibmulti + ND + EDS. Emulsion injectable (eau dans l'huile). **Composition :** antigène B.I. souche M 41 induisant $\geq 5,5$ log_2 unités N.V., antigène B.I. souche 249 G induisant $\geq 4,0$ log_2 unités N.V., virus inactivé de la maladie des œufs hardés, souche BC 14 induisant $\geq 6,5$ log_2 unités H.I., virus Newcastle souche Clone 30 inactivé induisant $\geq 4,0$ log_2 unités H.I. par 1/50ème dose ou contenant ³ 50 unités DP_{50}. Paraffine liquide légère 215 mg. Excipients q.s.p. 1 dose de 0,5 ml. **Indications :** immunisation active des poules futures reproductrices et pondeuses en vue de : réduire l'infection et prévenir la chute de ponte causées par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachusetts, réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le virus de la Bronchite Infectieuse sérotypes D207/D274, réduire l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle, protéger contre la chute de ponte causée par le virus EDS. Début de l'immunité : 4 semaines après la vaccination. Durée de l'immunité : une période de ponte. **Contre-indications :** ne vacciner que les animaux en bonne santé. **Effets indésirables :** un léger œdème peut apparaître au point d'injection. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Liste dérogatoire production avicole. Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

NOBILIS IB Primo QX, lyophilisat et solvant pour suspension oculonasale pour poulets. NOBILIS IB Primo QX, lyophilisat pour suspension oculonasale pour poulets. Lyophilisat et solvant pour suspension oculonasale ou lyophilisat pour suspension oculonasale. **Composition :** chaque dose de vaccin reconstitué contient :virus vivant atténué de la bronchite infectieuse aviaire, souche D388 : $10^{4.0}$ — $10^{5.5}$ DIE_{50}[1]. [1] 50% Dose Infectant l'œuf. **Espèces cibles :** poulets. **Indications :** immunisation active des poulets afin de réduire les signes respiratoires de la bronchite infectieuse aviaire causée par les variants QX-like du virus de la bronchite infectieuse (IBV). Début de l'immunité : 3 semaines. Durée de l'immunité : 8 semaines. **Contre-indications :** ne pas utiliser chez les poules en cours de ponte ou au cours des 4 semaines précédant l'entrée en ponte. **Effets indésirables :** une réaction respiratoire faible et transitoire (incluant des écoulements nasaux) peut très rarement survenir pendant au moins 10 jours après la vaccination. La fréquence des effets indésirables est définie comme

suit : - très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités) ; - fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités) ; - peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités) ; - rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités) ; très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés). **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

NOBILIS® LARYNGO. Lyophilisat pour suspension oculo-nasale. **Composition :** virus vivant atténué de la laryngotrachéite infectieuse aviaire, souche Serva ³ $10^{2.5}$ DIO_{50} $^{DIO}{}_{50}$ * ; excipient q.s.p. 1 dose. **Indications :** chez les poules : immunisation active contre la laryngotrachéite infectieuse aviaire. **Contre-indications :** non connues. **Effets indésirables :** Une conjonctivite passagère peut apparaître dans l'œil instillé. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France

NOBILIS® MA 5 + CLONE 30. Lyophilisat pour suspension oculo-nasale et pour nébulisation. **Composition :** virus vivant de la bronchite infectieuse, souche Ma5 ≥ 3 log_{10} DIO_{50}, virus vivant de la maladie de Newcastle, souche clone 30 ≥ 6 log_{10} DIO_{50}, excipient QSP 1 dose. **Indications** : chez les poulets de chair, les futurs reproducteurs et les futures pondeuses : immunisation active afin de réduire l'infection liée à la bronchite infectieuse et la maladie de Newcastle. **Contre-indications** : ne pas vacciner pendant la ponte. **Effets indésirables :** non connus. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE Cedex - France.

NOBILIS® MG 6/85. Lyophilisat pour suspension. **Composition** : une dose de vaccin reconstitué contient : *Mycoplasma gallisepticum*, souche MG 6/85 vivante atténuée ≥ $10^{6.9}$ — $10^{8.5}$ UFC. **Indications d'utilisation :** immunisation active des futures pondeuses afin de réduire les lésions d'aérosacculite et de trachéite provoquées par *Mycoplasma gallisepticum*. L'immunité se développe dans les 4 semaines après la vaccination. Une durée d'immunité de 24 semaines, après vaccination, a été établie à l'aide d'un lot type contenant 7.5 log_{10} UFC. **Contre-indications :** ne pas utiliser dans les 4 semaines qui précèdent l'entrée en ponte ou pendant la ponte. Ne pas utiliser chez les futures poules reproductrices. **Effets indésirables :** aucun. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire - A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

NOBILIS® ND CLONE 30. Lyophilisat pour suspension nasale oculaire orale. **Composition** : une dose contient : virus vivant atténué de la maladie de Newcastle, souche clone 30 ≥ 6,0 log_{10} DIO_{50}(*). Stabilisant QSP 1 dose. (*) DIO_{50} : Dose infectant 50% des œufs. **Espèces cibles :** poules et dindes. **Indications :** chez les poules et les dindes : immunisation active contre la maladie de Newcastle. **Contre-indications :** non connues. **Effets indésirables :** Des signes respiratoires bénins peuvent apparaître après la vaccination. Ils disparaissent en quelques jours. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 Beaucouzé Cedex, France.

NOBILIS® NEWCAVAC. Emulsion injectable (eau dans l'huile). **Composition** : Virus de la maladie de Newcastle inactivé, souche clone 30 ≥ 4 log_2 unités H.I. (unités inhibant l'hémagglutination) par 1/50ème dose ou contenant au moins 50 unités DP_{50} (dose protectrice 50%), paraffine liquide légère 215 mg, excipient q.s.p. 1 dose de 0,5 ml. **Indications** : chez les poules et les dindes reproductrices, les poules pondeuses, les poulets et les dindes de chair : immunisation active contre la maladie de Newcastle. Immunisation passive des poussins nés de mères vaccinées. **Contre-indications :** non connues. **Effets indésirables** : un léger œdème peut éventuellement apparaître et persister pendant quelques semaines, au point d'injection. Une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée dans ce cas. **Temps d'attente** : zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Liste dérogatoire production avicole. Intervet - 49071 BEAUCOUZE Cedex, France.

NOBILIS® PARAMYXO P 201. Emulsion injectable. **Composition :** virus Paramyxo inactivé du Pigeon de type I (PPMV-1), souche P201 induisant ³ 6.8 log_2 unités IHA (*) (inhibition de l'hémagglutination) et £ 10.2 log_2 unités IHA (inhibition de l'hémagglutination) chez le poulet, paraffine liquide 138 mg, excipient QSP 1 dose de 0,25 ml. (*) IHA : Inhibition de l'hémagglutination. **Indications :** chez les pigeons : immunisation active afin de réduire les signes cliniques dus à l'infection par le virus PPMV-1. Le vaccin permet une réduction significative de l'excrétion virale, après épreuve virulente. Début de l'immunité : 4 semaines après la première vaccination. Une durée d'immunité d'un an a été démontrée**. Contre-indications :** ne pas utiliser chez les animaux malades. **Effets indésirables :** aucune réaction clinique n'a été observée après vaccination. **Temps d'attente :** zéro jour. **Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage Vétérinaire - A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

NOBILIS® REO S1133. Lyophilisat et solvant pour suspension injectable. **Composition** : *Lyophilisat* : une dose contient : Réovirus atténué souche S1133 au moins $10^{3.1}$ $DICT_{50}$(*) (*Dose Infectant 50% des Cultures Tissulaires). *Solvant Nobilis Diluent FD* : un ml contient : solvant aqueux QSP 1ml. **Indications :** prévention de la ténosynovite aviaire et des affections à réovirus aviaire, par immunisation active des poussins et par immunisation active des poules futures reproductrices et futures pondeuses afin d'induire une immunisation passive des poussins. Contre-indications : Ne pas vacciner simultanément avec un vaccin contre la maladie de Marek à 1 jour d'âge. **Effets indésirables :** aucun. **Temps d'attente :** zéro jour. **Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance**

NOBILIS® REO INAC. Composition : Emulsion injectable. Réovirus inactivés souches 1733 et 2408 ≥ 7,4 log2 unités ELISA ; thiomersal 0,00485 mg ; paraffine liquide légère 214,42 mg. Excipient QSP 1 dose de 0,5 ml. **Indications :** immunisation active des poules futures pondeuses et futures reproductrices contre la réovirose aviaire afin d'induire une immunisation passive des poussins. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** un léger œdème transitoire peut éventuellement apparaître et persister pendant quelques

semaines au point d'injection. Une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée dans ce cas. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire — A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

NOBILIS® RISMAVAC. Suspension congelée et solvant pour suspension injectable. Composition : Suspension congelée : Une dose de 1 mL contient : Virus vivant de la maladie de Marek, ³ 10^3 $DICT_{50}$ (*) Souche CVI988, cellules associées (*) $DICT_{50}$: dose infectant 50 % des cultures tissulaires. Solvants (SOLVANT POUR VACCINS AVIAIRES A CELLULES ASSOCIEES & NOBILIS DILUENT FD) : Un mL contient : Solvant aqueux QSP 1 mL. Espece(s) cible(s) : poussins de 1 jour. Indications : chez le poussin de 1 jour : immunisation active contre la maladie de Marek. **Contre-indications :** non connues. Effets indésirables : Aucun effet indisérable n'a été observé après vaccination. Temps d'attente : Zéro jour. Usage vétérinaire. **A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France

NOBILIS® RISMAVAC + CA 126. Suspension et solvant pour suspension injectable. **Composition :** Suspension : Une dose contient : Herpèsvirus du dindon vivant, souche FC-126 au minimum 3 log10 UFP ; Herpèsvirus des gallinacés 2 vivant, souche CVI-988 au minimum 3 log10 UFP (virus de la maladie de Marek. Solvant : Un mL contient : Solvant aqueux QSP 1 mL. Indications : Sur l'œuf embryonné de 18 jours ou chez les poussins de 1 jour : immunisation active contre les souches classées très virulentes du virus de la maladie de Marek (vv-MDV). Après vaccination in-ovo ou vaccination à 1 jour d'âge, le délai de mise en place de l'immunité est de 5 jours. Effets indésirables : Le virus vaccinal est capable de diffuser d'un animal à l'autre. Temps d'attente : zéro jour. Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans. Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

NOBILIS®.RHINO CV. Lyophilisat pour suspension oculo-nasale et pour nébulisation. **Composition :** virus atténué de la rhinotrachéite aviaire (pneumovirus aviaire), souche 11/94, au minimum $10^{1.5}$ $DICT_{50}$, au maximum $10^{3.7}$ $DICT_{50}$. Excipient Q.S.P. 1 dose. **Indications :** chez les poulets de chair, poules futures pondeuses et poules futures reproductrices à partir de l'âge d'1 jour : immunisation active en vue de réduire la fréquence et la sévérité des signes cliniques dus à l'infection par le virus de la rhinotrachéite aviaire (pneumovirus aviaire). Début de l'immunité : 3 semaines. Durée de l'immunité : 16 semaines après la vaccination. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** chez un pourcentage faible de parquets, la vaccination avec NOBILIS RHINO CV peut entraîner de légers écoulements nasaux ou de la toux chez quelques oiseaux entre 2 et 7 jours après l'administration pour une durée de 1 à 2 jours. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Liste dérogatoire production avicole. Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

NOBILIS® RT PONTE émulsion injectable (eau dans huile). **Composition :** Virus inactivé de la Bronchite Infectieuse, souche M41 induisant ³ 5,5 log_2 unités S.N.* ; virus inactivé de la Bronchite Infectieuse, souche 249g induisant ³ 4,0 log_2 unités S.N.* ; virus inactivé de la Rhinotrachéite de la Dinde, souche But1#8544 (sous-groupe A) induisant ³ 9,5 log_2 unités ELISA ; virus inactivé du Syndrome de Chute de Ponte (EDS76), souche BC 14 induisant ³ 6,5 log_2 unités I.H.* ; virus de la Maladie de Newcastle, souche Clone 30 induisant ³ 4,0 log_2 unités I.H.* par 1/50ème dose ou contenant ³ 50 unités DP_{50}. Paraffine liquide 215 mg. Excipient q.s.p. une dose de 0,5 ml. * réponse sérologique chez le poulet. **Indications :** poules futures reproductrices et pondeuses : immunisation active pour réduire l'infection et prévenir la chute de ponte causées par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachusetts ; réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le sérotype souche D274/D207 du virus de la Bronchite Infectieuse ; réduire l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle ; prévenir les signes respiratoires et réduire la chute de ponte et les défauts de coquille dus au virus de la Rhinotrachéite Aviaire (pneumovirus aviaire) ; réduire la chute de ponte et les défauts de coquille dus au virus Syndrome Chute de Ponte (EDS 76). Début de l'immunité : 4 semaines après la vaccination. Durée de l'immunité : une période de ponte. **Effets indésirables :** un œdème transitoire peut être observé au site d'injection pendant 2 semaines. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

NOBILIS® RT REPRO. Emulsion injectable (eau dans l'huile). **Composition :** virus inactivé de la rhinotrachéite de la dinde, souche RT But1#8544 (sous-groupe A) induisant ≥ 9,5 log_2 unités ELISA (*), virus inactivé de la bronchite infectieuse, souche M41 (Massachusetts) induisant ≥ 5,5 log_2 unités neutralisantes (*), virus inactivé de la bronchite infectieuse, souche 249 g (D274/D207) induisant ≥ 4,0 log_2 unités neutralisantes (*), virus inactivé de la bursite infectieuse, souche Gumboro D78 induisant ≥ 14,5 log_2 unités neutralisantes (*), virus inactivé de la maladie de Newcastle, souche ND Clone 30 induisant ≥ 4,0 log_2 unités HI par 1/50ème dose(*) ou contenant ≥ 50 unités DP_{50}, paraffine liquide légère 215 mg, excipient QSP 1 dose de 0,5 ml, (*) réponse sérologique chez les poulets. **Indications :** immunisation active des poules reproductrices pour : - réduire l'infection et prévenir la chute de ponte causées par le virus Massachusetts de la Bronchite Infectieuse - réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le virus de la Bronchite Infectieuse souches D274/D207 - réduire l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle - prévenir les signes respiratoires, réduire la chute de ponte et les défauts de coquille causés par le virus de la Rhinotrachéite Aviaire - immunisation passive des poussins issus de reproducteurs vaccinés contre la maladie de Gumboro pendant au moins les 4 premières semaines de vie. Début de l'immunité : quatre semaines après la vaccination, pour le virus de la Bronchite Infectieuse, le virus de la maladie de Newcastle et le virus de la Rhinotrachéite Aviaire. La durée de l'immunité est une période de ponte. **Effets indésirables :** un léger œdème transitoire peut survenir au site d'injection pendant 2 semaines. **Temps d'attente** : zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE Cedex, France.

NOBILIS® SALENVAC T. Suspension injectable. **Composition :** corps cellulaires de ***Salmonella enteritidis*** PT 4 inactivés ≥ 1 AR*, corps cellulaires de ***Salmonella typhimurium*** DT104 inactivés, ≥ 1 AR*, gel d'hydroxyde d'aluminium 125 mg, thiomersal 0,065 mg ; excipient q.s.p. 1 dose de 0,5 ml. **Indications** : Immunisation active des poules et immunisation passive de la descendance afin de réduire la colonisation du caecum et l'excrétion fécale de ***S. enteritidis*** et ***S. typhimurium***. Immunité active : Début de l'immunité : 4 semaines après la seconde administration. Durée de l'immunité : jusqu'à approximativement 56-60 semaines d'âge pour les oiseaux vaccinés à 12 et 16 semaines. Indications mineures : exceptionnellement, les poussins à partir de 1 jour d'âge peuvent être vaccinés afin de les protéger contre une infection précoce dans l'élevage (épisode récent de salmonellose ou pression d'infection élevé sur le site). Début de l'immunité : 4 semaines après la seconde administration. Immunité passive : début de l'immunité : dès la naissance. Durée de l'immunité : au moins jusqu'à 14 jours après l'éclosion. L'uminnité passive est transmise dès 4 semaines après la seconde administration jusqu'à 59 semaines d'âge des reproductrices. **Contre-indications :** ne pas vacciner en ponte. **Effets indésirables :** le vaccin contient un adjuvant qui peut conduire à un œdème transitoire au site d'injection. Chez les oiseaux de 4 semaines et plus (recevant une dose de 0,5 ml), la vaccination peut occasionnellement provoquer de petits nodules palpables au site d'injection (taille maximale d'1 cm^2), observés immédiatement après la vaccination et persistant généralement 1-2 jours. L'examen histopathologique des sites d'injection 2 et 3 semaines après l'administration d'une dose unique a permis l'observation d'une réaction inflammatoire intramusculaire, associée à une infiltration par des macrophages et des plasmocytes. La vaccination peut également être associée à un affaiblissement, de la léthargie, des boiteries transitoires, qui durent au maximum 2 jours. Chez les poussins âgés de 1 jour (recevant une dose de 0,1 ml), les réactions sont plus prononcées. Les œdèmes post-vaccinaux au site d'injection sont généralement plus importants que lors de l'administration de 0,5 ml à des poussins âgés de 4 semaines ou plus et occasionnellement, l'œdème peut se développer sur toute la cuisse. Ces réactions sont transitoires et dans la majorité des cas, disparaissent dans les 7 jours. Exceptionnellement, un œdème peut encore être détecté 15 jours après l'injection. Après la vaccination, une proportion significative de poussins peut montrer des signes de léthargie, affaiblissement et boiterie, ainsi qu'une réduction du gain de poids. **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet - 49071 BEAUCOUZE CEDEX - France.

PARACOX-5 SUSPENSION POUR SUSPENSION ORALE POUR POULETS. **Composition :** suspension : une dose de 0,004 ml de vaccin contient le nombre suivant d'oocystes sporulés dérivés de cinq lignées précoces de coccidies : substance(s) active(s) : ***Eimeria acervulina*** HP 500 – 650 par dose (*), ***Eimeria maxima*** CP 200 – 260 par dose (*), ***Eimeria maxima*** MFP 100 – 130 par dose (*), ***Eimeria mitis*** HP 1000 – 1300 par dose (*), ***Eimeria tenella*** HP 500 – 650 par dose (*), (*) selon la procédure de comptage in vitro du fabricant au moment de la formulation et de la libération. ***Solvant*** : un ml de solvant pour pulvérisation au couvoir contient : acide carminique (colorant rouge E120) 21,000 µL, gomme xanthane (E415) 12,600 mg. **Espèce(s) cible(s) :** poules. **Indications :** Pulvérisation sur l'aliment, pulvérisation au couvoir sans solvant ou dans l'eau de boisson Immunisation active des poussins afin de réduire l'infection et les signes cliniques de coccidiose dus à ***Eimeria acervulina, E. maxima, E. mitis*** et ***E. tenella***. Début de l'immunité : commence à se développer 14 jours après la vaccination. Durée de l'immunité : au moins 40 jours après la vaccination. Pulvérisation au couvoir avec solvant Immunisation active des poussins contre les coccidioses provoquées par ***Eimeria acervulina, E. maxima, E. mitis*** et ***E. tenella*** : - afin de réduire l'excrétion des oocystes pour ***E. acervulina, E. maxima*** et ***E. tenella.*** - afin de réduire la perte de gain de poids pour ***E. acervulina, E. mitis*** et ***E. tenella***. Début de l'immunité : 21 jours après vaccination. Durée de l'immunité : 10 semaines. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** Dans les études de laboratoire, des lésions modérées dues à ***E. acervulina*** et ***E. tenella*** (scores lésionnels de + 1 à + 2 en utilisant le système de notation de Johnson et Reid, 1970) ont été fréquemment découvertes chez des oiseaux, 3 à 4 semaines après la vaccination. Des lésions de cette sévérité n'affectent pas les performances des poulets immunisés. La fréquence des effets indésirables est définie comme suit : - très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités) ; - fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités) ;- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités) ;- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités) ;- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés). **Temps d'attente :** zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet 49071 Beaucouzé CEDEX France.

PARACOX-8 SUSPENSION POUR SUSPENSION ORALE POUR POULETS. Composition : ***Suspension*** : Une dose de 0,1 mL de vaccin contient le nombre suivant d'oocystes sporulés vivants dérivés de huit lignes précoces de coccidies : Substance(s) active(s) : ***Eimeria acervulina*** HP 500 par dose ; ***Eimeria brunetti*** HP. 100 par dose ; ***Eimeria maxima*** CP 200 par dose ; ***Eimeria maxima*** MFP 100 par dose ; ***Eimeria mitis*** HP 1000 par dose ; ***Eimeria necatrix*** HP 500 par dose ; ***Eimeria praecox*** HP 100 par dose ; ***Eimeria tenella*** HP 500 par dose. ***Solvant*** : Un mL de solvant pour pulvérisation au couvoir contient : Excipient(s) : Gomme xanthane (E415) 12,6 mg ; Acide carminique (colorant rouge E120) 21,0 µL. **Indications :** Eau de boisson : Chez les poussins âgés de 5 à 9 jours, destinés à vivre plus de 10 semaines (reproducteurs, poulettes/pondeuses, poulets label, ...) : -Immunisation active contre les coccidioses provoquées par E. ***acervulina***, ***E. brunetti***, ***E. maxima, E. mitis, E. necatrix, E. praecox*** et ***E. tenella***. Pulvérisation au couvoir : - Immunisation active des poussins contre les coccidioses provoquées par ***Eimeria acervulina, E. brunetti, E. maxima, E.mitis, E. necatrix, E. praecox et E. tenella :*** - afin de réduire l'infection (excrétion des oocystes) avec une mise en place de l'immunité de 21 jours pour toutes les souches, excepté E. ***mitis*** ; - afin de réduire la perte de poids avec une mise en place de l'immunité de 21 jours pour toutes les souches, excepté E. ***maxima***. Durée de l'immunité : au moins 10 semaines pour toutes les souches. **Contre-indications :** Ne pas administrer lorsque le bâtiment n'est pas nettoyé et la litière enlevée entre chaque bande. **Effets indésirables :** Dans les études de laboratoire, des lésions modérées dues à ***E. acervulina, E. necatrix*** et ***E.***

tenella (scores lésionnels de + 1 à + 2 en utilisant le système de notation de Johnson et Reid, 1970) ont été fréquemment découvertes chez des oiseaux, 3 à 4 semaines après la vaccination. Des lésions de cette sévérité n'affectent pas les performances des poulets immunisés. La fréquence des effets indésirables est définie comme suit : - très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités) ; - fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités) ; - peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités) ; - rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités) ; - très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés). **Temps d'attente :** Sans objet. **Pour plus d'informations, consulter la notice. Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

PANACUR AQUASOL 200 MG/ML SUSPENSION POUR UTILISATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR PORCS ET POULETS. Suspension blanche à blanc cassé pour utilisation dans l'eau de boisson. La taille des particules en suspension est de l'ordre du sous-micron. **Composition :** 1 ml contient : ***principe actif :*** fenbendazole 200 mg ; ***excipient :*** alcool benzylique (E1519) 20 mg. **Indications :** Porcs : Traitement et contrôle des nématodes gastro-intestinaux chez les porcs infectés par : ***Ascaris suum*** (stades adultes et larvaires, intestinaux et en migration) ***Oesophagostumum*** spp. (Stades adultes) ***Trichuris suis*** (stades adultes) ; Poulets : Traitement des nématodes gastro-intestinaux chez les poulets infectés par : ***Ascaridia galli*** (stades adultes et L5) ***Heterakis gallinarum*** (stades adultes et L5) ***Capillaria*** spp. (Stades adultes et L5). **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** aucun connu. **Temps d'attente :** Porcs : Viande et abats : 4 jours. Poulets : Viande et abats : 6 jours pour 1 dose de 1 mg de fenbendazole/kg ; 9 jours pour 1 dose de 2 mg de fenbendazole/kg. Œufs : zéro jour. **Usage vétérinaire. Liste II. Respecter les doses prescrites. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Titulaire : Intervet International BV, Boxmeer, Pays-Bas. Distribué par Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

EXZOLT 10 MG/ML SOLUTION POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULES. Composition : chaque ml contient Fluralaner 10 mg. **Espèces cibles :** Poules (poulettes, poules reproductrices et poules pondeuses). **Indications :** Traitement de l'infestation par les poux rouges des volailles (***Dermanyssus gallinae***) chez les poulettes, les poules reproductrices et les poules pondeuses. **Contre-indications :** aucune. **Effets indésirables :** aucun connu. **Temps d'attente :** viande et abats : 14 jours ; œufs : zéro jour. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.** Titulaire : Intervet International BV, Boxmeer, Pays-Bas. Distribué par Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.

MSD
Santé Animale

AD-R-FR-PAR-201000001 - n° autorisation AP 2020/2341 - Création : welko.fr